



Évaluation à mi-parcours du Fonds CAFI

Décision adoptée par courriel le 31 mai 2019

EB.2019.08

Le Conseil d'administration :

- Adopte le mandat de l'évaluation à mi-parcours du Fonds CAFI ;
- Demande que l'évaluation soit menée en temps opportun, sous la supervision du Secrétariat de CAFI et avec les conseils d'un groupe de référence de bailleurs.